



Demande du premier Titre de séjour

Par **bilouche79**, le **28/01/2014** à **12:12**

bonjour à tous, te tiens à remercier d'avance tous les membres qui vont me répondre utilement à mes questions afin de m'aider à trouver les bonnes solutions:

je suis un algérien qui suis venu en France ya environ 40 jours avec un visa touristique de 90 jours, entrées multiples et valable pendant six mois, l'objectif était pour célébrer mon mariage a paris avec une française, et cela s'est bien passé, après deux jours, on est parti à la préfecture pour la demande du titre de séjour avec un dossier complet, agent qui était a l'accueil nous a donné un rendez vous dans quatre mois pour le dépôt du dossier.

mes deux questions sont les suivantes:

- 1) est ce que je peux partir en Algérie avec mon visa qui sera toujours valide pour régler quelques problèmes la bas et ramener de l'argent (ma femme est en RSA)?
- 2) est ce que je peux annuler ma demande à paris et refaire une autre demande a Lyon dont le récépissé est octroyé des la première présence, je vous informe qu'on a trouvé quelqu'un de la famille pour nous héberger et aussi on compte déménager sur Lyon la ou il ya notre famille (ma femme a déjà fait plusieurs demandes avant notre mariage)?

merci beaucoup.